

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT  
du 10 juin 2015.**

---

**Début de séance du conseil municipal à 20h30**

- Secrétaire de séance : Lætitia Drinkwater
- Absents : 1
- Pouvoir : aucun
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

**Le conseil municipal par 18 voix :**

- *Accepte l'adhésion au groupement de commande proposé gratuitement par le SDEG pour l'achat d'électricité, de fourniture et de service en matière énergie électrique. Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure par convention.*
- *Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la demande de subvention auprès du département concernant le Fond Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) au titre des travaux de voirie 2015. (Le montant de cette subvention est estimée à 6000€).*
- *Accepte la Décision modificative n°1 (DM1) intégrant en dépense l'achat des logiciels de paie et comptabilité et en recette la subvention du FDAC 2015 d'un montant de 6000€. Les autres éléments de la DM1 étant des opérations d'ordres équilibrées en dépenses et en recettes. L'excédent d'investissement de 5000€ est affecté sur le compte d'investissement 211 concernant les acquisitions foncières.*
- *Accepte la reconduction de la convention avec le cdg16 s'agissant des audits en matière d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel s'agissant du personnel communal.*
- *Approuve les modifications et les évolutions des régimes indemnitaires du personnel communal.*
- *Refuse la création d'une Agence Postale Communale (APC) pour remplacer « La Poste » qui passe de 30h hebdomadaire en 2011 à 23h de 2012 à 2015, puis passera entre 12h à 15h hebdomadaire en 2016. Le conseil ne soutient pas la prise en charge de l'activité postale par un commerçant avec la création d'un Relais Poste Commerçant (RPC).*
- *Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre des études, réflexions et demandes de subventions nécessaires avant de soumettre au conseil la mise en œuvre effective d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) ; d'un projet éducatif territorial (PEdT) ou d'un Accueil de loisir sans hébergement (ALSH).*

**Le conseil municipal par 17 voix et une abstention:**

- *Approuve les tarifs pour l'année scolaire 2015/2016 concernant*
  - *le transport : 3,45€ par écolier et par quinzaine*
  - *la garderie: matin à 1,25€ - soir à 1,75€ - matin et soir à 2,45€ -mercredi midi à 1,15€.*
  - *la restauration scolaire : Enfants à 2,45€ - enfants allergiques à 5€ par mois - adultes à 4,60€*

**Le conseil municipal par 10 voix :**

- *Refuse de statuer sur la possibilité de la prise en charge par la commune du financement ou non de l'extension des réseaux rue Aymard de Pressac au vieux « Sainte Catherine » puisque cette demande n'est liée à aucun projet d'urbanisme déposé en mairie. Ce point sera à nouveau soumis au vote d'un prochain conseil si un projet est déposé.*

### Informations et points divers :

- Ressources humaines : Fin de contrat Nelly Noël. Arrivée de Marine Landreau le 8 juin. Embauche de caroline Beschemin le 01 juin. Embauche de Sylvain Massavie le 18 mai.
- Activités et commerces :
  - Ancienne entreprise Sodatec : repreneur concessionnaire caravanes.
  - station de lavage : construction en cours.
  - la belle fermière produits de producteurs locaux: difficultés qui retardent le lancement du projet.
  - Landy point : pièces détachées pour automobiles anglaises: ouverture effective le 1 avril.
- 27 avril , Mme Paulette Sauzet a fait don d'une de ses nombreuses toiles à la commune.
- 1<sup>er</sup> mai : Signature de la convention de jumelage entre Walscheid et Garat.
- 5 juin : Réunion publique concernant le PLU.
- 6 juin : Garat Ener'Gym : représentation de fin d'année.
- 13 et 14 juin : Amalgam : représentation, chorale et concert.
- 14 juin : Comité des fêtes : Vide grenier annuel.
- 14 juin : méchoui du Foot JSJSV.
- 20 juin : Fêtes des écoles.
- 27 juin : Tournoi annuel de l'Amicale Pétanque Loisir Valéchel
- 25 août : Cérémonie des combats de Sainte Catherine.

### Fin de séance du conseil municipal à 23h00

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,  
Signé : Lætitia Drinkwater

A large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'L. Drinkwater', written over a horizontal line.



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT**  
**du 10 juin 2015.**

**Début de séance du conseil municipal à 20h30**

- Secrétaire de séance : Laëtitia Drinkwater
- Absents : 1
- Pouvoir : aucun
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

**Le conseil municipal par 18 voix :**

- Accepte l'adhésion au groupement de commande proposé gratuitement par le SDEG pour l'achat d'électricité, de fourniture et de service en matière énergie électrique. Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure par convention.
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la demande de subvention auprès du département concernant le Fond Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) au titre des travaux de voirie 2015. (Le montant de cette subvention est estimée à 6000€).
- Accepte la Décision modificative n°1 (DM1) intégrant en dépense l'achat des logiciels de paie et comptabilité et en recette la subvention du FDAC 2015 d'un montant de 6000€. Les autres éléments de la DM1 étant des opérations d'ordres équilibrées en dépenses et en recettes. L'excédent d'investissement de 5000€ est affecté sur le compte d'investissement 211 concernant les acquisitions foncières.
- Accepte la reconduction de la convention avec le cdg16 s'agissant des audits en matière d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel s'agissant du personnel communal.
- Approuve les modifications et les évolutions des régimes indemnitaires du personnel communal.
- Refuse la création d'une Agence Postale Communale (APC) pour remplacer « La Poste » qui passe de 30h hebdomadaire en 2011 à 23h de 2012 à 2015, puis passera entre 12h à 15h hebdomadaire en 2016. Le conseil ne soutient pas la prise en charge de l'activité postale par un commerçant avec la création d'un Relais Poste Commerçant (RPC).
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre des études, réflexions et demandes de subventions nécessaires avant de soumettre au conseil la mise en œuvre effective d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) ; d'un projet éducatif territorial (PEET) ou d'un Accueil de loisir sans hébergement (ALSH).

**Le conseil municipal par 17 voix et une abstention:**

- Approuve les tarifs pour l'année scolaire 2015/2016 concernant
  - le transport : 3,45€ par écolier et par quinzaine
  - la garderie: matin à 1,25€ - soir à 1,75€ - matin et soir à 2,45€ - mercredi midi à 1,15€.
  - la restauration scolaire : Enfants à 2,45€ - enfants allergiques à 5€ par mois - adultes à 4,60€

**Le conseil municipal par 10 voix :**

- Refuse de statuer sur la possibilité de la prise en charge par la commune du financement ou non de l'extension des réseaux rue Aymard de Pressac au vieux « Sainte Catherine » puisque cette demande n'est liée à aucun projet d'urbanisme déposé en mairie. Ce point sera à nouveau soumis au vote d'un prochain conseil si un projet est déposé.

**Informations et points divers :**

- Ressources humaines : Fin de contrat Nelly Noël. Arrivée de Marine Landreau le 8 juin. Embauche de caroline Beschemin le 01 juin. Embauche de Sylvain Massavie le 18 mai.
- Activités et commerces :
  - Ancienne entreprise Sodatec : reprenneur concessionnaire caravanes.
  - station de lavage : construction en cours.
  - la belle fermière produits de producteurs locaux: difficultés qui retardent le lancement du projet.
  - Landy point : pièces détachées pour automobiles anglaises: ouverture effective le 1 avril.
- 27 avril , Mme Paulette Sauzet a fait don d'une de ses nombreuses toiles à la commune.
- 1<sup>er</sup> mai : Signature de la convention de jumelage entre Walscheid et Garat.
- 5 juin : Réunion publique concernant le PLU.
- 6 juin : Garat EnerGym : représentation de fin d'année.
- 13 et 14 juin : Amalgam : représentation, chorale et concert.
- 14 juin : Comité des fêtes : Vide grenier annuel.
- 14 juin : méchoui du Foot JSGSV.
- 20 juin : Fêtes des écoles.
- 27 juin : Tournoi annuel de l'Amicale Pétaïque Loisir Valéché
- 25 août : Cérémonie des combats de Sainte Catherine.

**Fin de séance du conseil municipal à 23h00**

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,  
Signé : Laëtitia Drinkwater